22me Année — N° 4732 BUREAUX : RUE NEUVE, 17 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES BUREAUX : RUE NEUVE, 17 Samedi 11 Mai 1878

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITTE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BOURSE DE PARIS DU 10 MAI 1878

Cours à terme de 1 h. 00 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour
Rente 3 0/0	73 90
Rente 5 0/0	109 80
Italien 5 0/0	72 05
Turc 3 0/0	8 45
Act. Mobilier Français	157 50
Act. Nord d'Espagne	296 25
Act. Saragosse	382 50
Délégations Suez	617 50
Act. Banq. de Paris Pays-Bas	1090 »
Act. Lombards	147 50
Act. Autrichiens	521 25
Act. Mobilier Espagnol	577 50
Act. Suez	740 »
Act. Banque ottom	348 75
Obl. Egypt. unif	165 »
Act. Foncier France	681 25
Gaz act. Cie Paris.	» »

Ces cours sont affichés chaque jour, vers 2 h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 176, rue du Collége, à Roubaix

BOURSE DE PARIS

(Service gouvernemental)

10 MAI

3 0/0	73 60
4 1/2	103 00
Emprunts 5 0/0	109 60

9 MAI

3 0/0	73 80
4 1/2	103 00
Emprunts 5 0/0	109 65

10 MAI

Service particulier du Journal de Roubaix.

Actions	Banque de France	3055 00
»	Socié. géné.	455 00
»	Crédit foncier de France	675 00
»	Chemins autrichiens	521 00
»	Lyon	1050 00
»	Est	646 00
»	Ouest	715 00
»	Nord	1357 00
»	Midi	818 00
»	Suez	733 00
5 0/0	Péruvien	15 5/8
Actions	Banque ottomane (ancienne)	000 00
»	Banque ottomane (nouvelle)	348 00
Londres court		25 16 00
Crédit Mobilier		155 00
Turc		8 35

DEPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 10 mai.

Change sur Londres, 4.85 3/4; change sur Paris, 5,13 »/o.
Valeur de l'or 100 1/2.
Café good fair, (la livre) 15 7/8.
Café good Cargoes, (la livre) 16 1/2.
Marché ferme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 10 mai.

Ventes : 500 balles. Marché inchangé.

Liverpool, 10 mai.

Ventes : 8,000 b. Marché soutenu, livrable, fort.

New-York, 10 mai.

New-York, 10 5/8.
Recettes 19,000 b.
New Orleans low middling 75 0/0.
Savannah » » 73 1/2.

ROUBAIX, le 10 MAI 1878

Bulletin du jour

Le vote, par le Sénat, du projet de loi de rachat des chemins de fer secondaires ne fait doute pour personne, surtout après l'affirmation du ministre des travaux publics : « Je déclare que » je redoute et que je repousse le far» deau de l'exploitation. » Dans sa séance d'hier, le Sénat a adopté les deux premiers articles du projet après avoir rejeté l'amendement Caillaux.

L'interpellation de plusieurs membres de la droite de la Chambre sur les affaires étrangères aura eu ce résultat utile de permettre à M. Waddington de dissiper les doutes sur le maintien de notre neutralité, qu'avait pu faire naître l'attitude singulière des organes les plus accrédités de la presse républicaine. Le langage du ministre des affaires étrangères a été très-ferme et très-explicite. On peut y voir l'intention de ne pas accepter le rôle d'un commis docile, obéissant sans mot dire aux suggestions d'une sorte de comité de salut public, ainsi que le comporte la tradition jacobine. On se rappelle qu'en l'an VIII, le premier consul recevait une singulière pétition d'un ancien conventionnel, créé, un beau jour, ministre des affaires étrangères, et qui, pendant les onze mois de ses fonctions, s'était borné à jouer au billard, et à executer les ordres de Robespierre Ier et des Antonin Proust de ce temps-là.

Robespierre tombé, l'ex-ministre des affaires étrangères demanda à son successeur Talleyrand d'abord une place de chef de division, puis une place de commis aux écritures, et enfin une place d'huissier. Tout lui fut refusé, et lorsque vint le Consulat, il était — commissionnaire au coin d'une borne. Bonaparte, qui avait le respect du pouvoir, l'arracha à ses crochets, et le renvoya avec une petite pension

M. Waddington, qui est un érudit, n'ignore point ce précédent historique, et l'on ne peut que le féliciter, dans l'intérêt du pays, de ne point consentir à ce que la prépondérance de M. Gambetta la réduise à l'état, sinon de joueur de billard, du moins à celui de numismate à perpétuité.

M. le ministre des affaires étrangères a pris texte de la question qui lui était posée pour déclarer que les négociations relatives au congrès durent encore et permettent d'espérer une solution pacifique. Le rôle de la France est désintéressé. Elle entretient des relations amicales avec les autres nations, sans autres engagements que ceux qui résultent des traités revêtus de la signature des membres du gouvernement. Le ministre a, en outre, insisté sur ce point que le gouvernement, en matière d'affaires étrangères, n'avait aucun organe. Ceci à l'adresse de la *République Française* et de ses succursales. M. Dréolle s'est déclaré satisfait de ces explications.

La Chambre a validé M. Peulevey et prononcé, après une longue discussion, l'invalidation de M Amigues.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

On nous écrit de Paris, 9 mai :

A l'Exposition, même animation, même affluence que les jours précédents.

Les ouvriers ont travaillé depuis onze heures du soir jusqu'à cinq heures du matin au déchargement des marchandises.

Les trains se sont succédé jusqu'à ce matin.

— Voici encore d'importantes décisions qui viennent d'être prises par le commissariat général. Dimanche prochain, 12 mai, les portes de l'Exposition seront ouvertes au public à neuf heures du matin au lieu de dix heures. Pendant la semaine suivante, l'ouverture des guichets au public muni de tickets reste fixée comme la semaine précédente, à dix heures du matin, mais la fermeture n'aura lieu qu'à six heures du soir, c'est-à-dire une heure plus tard qu'aujourd'hui. Le public devra quitter le palais à six heures, et les parcs et les jardins à neuf heures du soir. En vertu d'une décision prise hier soir, à partir du 15 mai, il sera accordé à chaque exposant, indépendamment de son entrée personnelle, d'autres entrées gratuites et permanentes pour tel nombre d'employés, d'agents, de représentants dont il justifiera le besoin, en prenant pour base et l'étendue superficielle occupée par l'exposition particulière, et l'importance de cette exposition. Les cartes devront être pourvues de la photographie de celui à qui elles seront délivrées et seront, par conséquent personnelles. Elles donneront droit d'entrée dans l'enceinte dès six heures du matin, et de séjourner dans le palais une heure après celle fixée pour la fermeture des portes au public.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 9 mai 1878.

L'opportunisme a décidément de grands projets au sujet de l'armée. Après ses tentatives de réorganisation, sous prétexte de démocratisation, il semble avoir réfléchi que ce qu'il avait encore de mieux à faire, maintenant qu'il a le pouvoir, c'était de prendre l'armée telle qu'elle est, sauf à s'en assurer la direction par le choix des généraux en se rattachant les cadres par les liens de l'intérêt.

Ce plan est en voie complète d'exécution et si l'on en pouvait douter, le soin pris pour rallier ouvertement à la République quelques-uns des généraux les plus marquants, le succès obtenu par ces tentatives établiraient non moins que la loi sur les pensions de retraite qui vient d'être adoptée par la Chambre, que si l'armée ne se rend pas, c'est qu'elle y mettra de la mauvaise volonté.

Le ministre de la guerre a promis, du reste, de s'exécuter à l'égard de son chef d'état-major qui sera, dit-on, remplacé par le général Billot; il a promis également d'autres changements parmi certains chefs de corps désagréables aux gauches, et c'est pour reconnaître cette complaisance que la pétition du major Labordère a été bel et bien enterrée hier par la commission présidée cependant par le fameux Madier de Montjau.

Quant à la réintégration du major dans son grade, il n'en sera plus question.

Reste, il est vrai, la proposition Laisant, pour réduire de cinq à trois ans la durée du service militaire, en abolissant le volontariat. Cette proposition, maintenue par son auteur, malgré toutes les objurgations de M. Gambetta, ne viendra certainement pas en ordre utile à la session d'automne, qui doit être exclusivement remplie par le Budget et le projet sur l'instruction primaire. Elle ne pourra être discutée qu'à la session de 1879, et d'ici là il passera bien de l'eau sous le pont Ce changement d'attitude vis-à-vis de l'armée implique-t-il quelque arrière-pensée de la part de l'opportunisme dirigeant, en ce sens qu'en vue de projets réalisables à courte échéance, il trouverait plus commode de chercher à s'assimiler ce qui existe, que d'attendre une organisation nouvelle.

Je ne dissimulerai pas qu'il se fait beaucoup de commentaires à ce sujet, surtout dans le monde diplomatique. Vous remarquerez d'ailleurs, à l'appui de cette indication, que certaines dépêches allemandes continuent à prétendre que, renonçant à notre abstention, nous sommes disposés à appuyer l'Angleterre, au moins dans quelques-unes de ses réclamations. Ainsi, aujourd'hui, un télégramme de Vienne assure que nous nous sommes associés aux objections du Foreing-Office contre l'extension de la nouvelle Bulgarie jusqu'à la mer Egée.

Le moment est donc favorable pour que M. Waddington fasse à la tribune des déclarations capables de fixer toutes les incertitudes. Le pays ne doute pas que la majorité ne soit profondément d'accord avec lui pour que nous continuions à maintenir strictement notre neutralité, mais comme il sait aussi par expérience les résultats fâcheux des bruits les plus mal fondés, il saura gré au gouvernement de dissiper au plus tôt toutes les équivoques, afin de ne laisser à personne le moindre prétexte même d'une simple observation diplomatique.

Lorsque je vous écrivais, il y a deux jours, qu'il était grand temps pour les républicains en possession du pouvoir, de faire honneur à leurs promesses de réformes sociales, un groupe d'intransigeants composé de MM. Talandier, Louis Blanc, Madier de Montjau, Vernhes, Farcy, Barodet, B. Raspail, Favaud, de Thou et Turigny, était justement en train de rédiger une proposition de loi ayant pour objet « la nomination d'une commission parlementaire, chargée de rechercher, en vue d'une réforme équitable de notre système économique et financier, quel est le chiffre réel, si non absolument exact, au moins approximatif de la fortune de la France. »

L'exposé des motifs de cette proposition établit que si les opportunistes ont oublié leurs promesses de 1876 « de mettre à exécution le programme démocratique », que si M. Gambetta notamment ne s'est pas soucié depuis lors de rendre effectives ses théories en matière d'impôts, que si ses amis se sont attachés à faire triompher dans la plupart des bureaux cette doctrine ; « qu'il est dangereux d'introduire les questions politiques dans l'examen du budget et qu'il faut se borner à régler l'économie des recettes et des dépenses et laisser l'examen des théories financières à des commissions spéciales », il y a dans la Chambre un noyau de députés décidés à faire profiter les classes nécessiteuses des bienfaits du régime républicain, en transformant les conditions économiques de la production au profit de la masse des consommateurs.

« Le libre-échange, dit notamment l'exposé des motifs dont je m'occupe, a été jusqu'ici beaucoup plus la liberté des grands capitaux que la liberté des producteurs eux-mêmes. »

C'est pourquoi les auteurs de la proposition sont d'avis que l'établissement d'une sorte *de libre-échange à l'intérieur* aurait dû passer avant l'autre.

« La crise que nous traversons démontre ce qu'il y a d'illogique et d'inconséquent à toujours chercher de nouveaux débouchés extérieurs, sans jamais s'inquiéter d'ouvrir à la production le seul marché qui puisse faire équilibre à la concurrence de l'étranger sur le marché intérieur. »

A ceux qui seraient tentés de demander en quoi consiste le libre-échange à l'intérieur, l'exposé des motifs répond : « *C'est l'exposé des motifs de tout notre système d'octroi et de contributions indirectes.* »

Or, c'est pour démontrer la possibilité de cette grande réforme, que la proposition été déposée. Ses auteurs ne doutent pas que la commission dont ils réclament la nomination, ne puisse inventorier facilement les richesses de la France à l'aide des bureaux d'enregistrement, des bureaux d'hypothèques, des renseignements recueillis au Trésor au siége des Compagnies anonymes, dans les bureaux de change et auprès des Compagnies d'assurances.

Cependant, une fois cet inventaire effectué, on s'inquiète de savoir en quoi il pourra contribuer à l'abolition des octrois et des contributions indirectes s'il ne sert pas de les remplacer par un impôt sur le capital, impôt qui n'est que le premier mot de nos révolutionnaires socialistes.

Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas douteux que la majorité ne prenne en considération la proposition de MM. Louis Blanc, Madier de Montjau et consorts, sinon pour nommer la commission spéciale qu'elle réclame, au moins pour la renvoyer à la commission du budget de 1879, qui sera élue après-demain.

On assure à Versailles que c'est M. Arthur Picard qui sera nommé rapporteur de la proposition de l'amiral Touchard, relative au traitement à toucher par les députés non-validés.

Le rapporteur doit se prononcer, dit-on, non seulement contre la proposition, mais encore pour qu'aucun député non-validé ne puisse voter.

On prétend que les légitimistes de la Chambre projetteraient des représailles contre les bonapartistes qui se sont abstenus lors du vote sur l'élection du comte de Luppé. A cette occasion, je crois devoir démentir l'existence de tout lien de parenté entre ce député et le rédacteur en chef de l'*Union*.

Les députés de la gauche ne sont pas encore satisfaits des derniers mouvements effectués par M. Dufaure dans le personnel judiciaire, ils auraient voulu non des mutations, mais des révocations. Plusieurs sont allés se plaindre à la justice. On leur a répondu, racontent-ils, que sans doute, beaucoup des magistrats ainsi déplacés n'accepteraient pas leur disgrace et donneraient leur démission. Cette espérance n'a pas trop calmé les députés de la gauche.

SÉNAT

Présidence de M. d'Audiffret-Pasquier

Séance du 9 mai 1878.

La séance est ouverte à 2 h. 30

Le Sénat procède à la discussion des articles du projet de loi concernant l'incorporation de divers chemins de fer d'intérêt local dans le réseau d'intérêt général.

Sur l'article 1er, M. Caillaux développe un amendement tendant, selon l'orateur, à rendre le projet moins onéreux.

M. Hubert Delisle, président de la commission, défend le projet de loi.

Après une réplique de M. Caillaux, M. Freycinet, ministre des travaux publics, dit que l'entente du ministre avec les conseils généraux aurait les plus graves inconvénients et retarderait indéfiniment l'exécution du projet.

Le ministre termine en demandant le maintien de l'article 1er, qui est adopté par 177 voix contre 43.

Sur l'article 2, M. Caillaux développe un nouvel amendement, qui est combattu par M. Freycinet et rejeté.

L'article 2 du projet du gouvernement est adopté.

La séance est levée à 5 h. 50.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 9 mai

Présidence de M. Jules Grévy.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Reymond rend compte des opérations électorales qui ont eu lieu le 7 avril, dans la 2e circonscription du Hâvre, et propose l'admission de M. Peulevey. — Adopté.

M. Mannoury rend compte des opérations électorales qui ont eu lieu le 7 avril dans l'arrondissement d'Auch (Gers), et propose l'admission de M. Jean David.

M. Haentjens dit que des protestations ont été annoncées et seront déposées au bureau. L'élection sera certainement contestée. (Bruit à gauche).

M. Mannoury répond qu'aucune protestation n'a été déposée à la questure. (Aux voix !)

M. le Président demande si M. Haentjens a l'intention de contester l'élection.

M. Haentjens dit que l'élection sera certainement contestée, et ajoute qu'il la contestera lui-même.

M. le Président déclare, conformément à la jurisprudence de la Chambre, que l'élection sera mise à la suite de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Dréolle et plusieurs de ses collègues sur la nécessité de reprendre la communication aux Chambres des documents diplomatiques.

M. Dréolle dit que l'interpellation a seulement pour objet de demander au ministre des affaires étrangères s'il ne juge pas nécessaire de reprendre une publication interrompue depuis le 1er mai 1877.

A cette époque, un volume fut déposé qui contenait des documents sur les affaires d'Orient. Ce fut M. Gambetta qui sollicita cette publication en disant que le parlement devait être tenu au courant des affaires diplomatiques.

Si le ministre trouvait quelques inconvénients à cette publication, on n'insisterait pas pour l'obtenir ; mais ces inconvénients ne paraissent pas devoir exister, et il est bon de sortir du régime absolu imposé à la France en matière de communications diplomatiques.

On en est réduit à des dépêches contradictoires et aux assertions de journaux d'un caractère plus ou moins officiel, ou inspirés par des personnages importants du Parlement. Cet état de choses ne peut durer, et le gouvernement voudra sans doute faire connaître la politique qu'il a suivie dans les questions que nous traversons.

La question extérieure a joué un grand rôle dans les dernières élections, et il serait important de savoir ce qu'il y avait de vrai dans les menaces de guerre ou les promesses de paix qu'on prodiguait alors. (Très-bien ! très-bien ! à droite.)

Feuilleton du *Journal de Roubaix* du 11 MAI 1878.

— 82 —

LA

CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

LXXXIX

(SUITE)

C'est ainsi qu'autrefois, dans la fournaise allumée pour les dévorer, les jeunes Hébreux, protégés par l'œil invisible des séraphins, échappaient à l'atteinte des flammes, et ne cessaient de goûter l'aimable fraîcheur dont on jouit sous d'épais ombrages.

Les trois femmes partirent quand la représentation fut terminée, et, lorsqu'elles se retrouvèrent seules dans le caïk, Aïssa demada tout d'abord à la jeune Circassienne ce qui avait pu exciter à ce point son mécontentement d'abord, puis sa colère.

— Si je te le disais, tu ne me comprendrais pas, répondit Rahel. Il est donc inutile de revenir là-dessus.

Aïssa avait de dures paroles sur les lèvres, et il lui prenait de cruelles envies de châtier cette orgueilleuse, qui n'était qu'après tout, qu'une esclave comme elle. Mais un reste de prudence la retint. Elle se dit que l'esclave aujourd'hui pouvait être la favorite de demain, et qu'il était plus prudent de se concilier ses bonnes grâces que de l'irriter à plaisir.

Aussi, faisant un suprême effort pour imposer silence à sa mauvaise humeur.

— Tu as eu tort, dit-elle, de te laisser aller à des emportements que rien ne justifie. On dirait vraiment que j'ai voulu te faire faire quelque chose d'abominable. Karagheuz est un agréable spectacle, où vont chaque soir des femmes qui valent mieux que nous.

— Elles valent moins que moi, si elles assistent volontairement à ces turpitudes ! répondit Rahel avec une noble fierté.

— On n'a pas le droit d'avoir l'âme si haute quand on est esclave !

— Le corps peut être esclave, mais l'âme est toujours libre, quand elle sait placer sa force et son espoir en Dieu ! dit Rahel qui semblait grandir avec chacune de ses épreuves.

Ni pendant la représentation, ni au retour, Zuléïka n'était sortie du rôle modeste qui lui appartenait. Personne ne s'efforçait avec plus d'abnégation que la pauvre esclave. Elle n'avait pris la parole ni pour blâmer ni pour critiquer.

Mais quand elle se retrouva seule avec Rahel, elle ne put s'empêcher de lui ouvrir son cœur.

— Pardonne-moi, maîtresse, ce que je vais te dire, fit-elle avec beaucoup de douceur, mais en même temps avec beaucoup de fermeté. Il y a des instants où tu sembles tout faire pour attirer le malheur sur ta tête.

Vois donc les choses comme elles sont, alors même qu'elles ne sont pas comme tu voudrais les voir ! Tu oublies trop que tu n'es plus aujourd'hui qu'une esclave, et que tu dois mettre ton esprit d'accord avec ta position.

— Jamais ! répliqua la Circassienne, avec une énergie et une fermeté indomptables.

— Jamais est un mot qui n'a pas le droit de se trouver dans notre bouche, reprit Zuléïka, A présent nous n'avons plus le moyen de vouloir. — Les autres commandent : il ne nous reste plus qu'à obéir !

— Tu parles comme une musulmane et j'agis comme une chrétienne, ce qui fait qu'il nous est peut-être difficile de nous entendre ! répliqua Rahel.

— Je sais que, du moment où le ciel a permis que je fusse esclave, je dois l'obéissance à tous ceux qu'il m'a donnés pour maîtres... Mais si ceux-là exigent de moi des choses contraire à la loi de Dieu, je me regarde comme déliée de mon obéissance.

— Ah ! maîtresse, quels mots me dis-tu là ! Sais-tu bien que tu me fais trembler pour toi !... songe donc qu'ils ont la force !

— La force même a ses limites qu'on ne peut franchir... Ils ne peuvent me tuer qu'une fois, et je suis prête à mourir plutôt que d'offenser mon Dieu.

Un profond sanglot souleva la poitrine de Zuléïka.

— Mourir ! toi mourir ! s'écria-t-elle, à travers ses larmes..., eh ! que deviendrai-je, moi, si tu meurs !

— Qui sait, pauvre enfant ? J'aurai peut être plus d'empire sur toi, morte que vivante... Quand je n'y serai plus, tu croiras à une religion qui fait des martyrs, et tu prieras pour moi !

Zuléïka eut un mouvement d'épaules et un hochement de tête qui n'annonçaient point qu'elle fût absolument convaincue de ce que Rahel disait. — La foi n'avait pas encore opéré dans son âme.

— Nous n'en sommes pas là, par bonheur ! murmura-t-elle à demi voix.

Le pacha ne me semble pas avoir la moindre envie de te faire jeter au Bosphore, cousue dans un sac, et ta jeunesse me fait espérer que tu vivras encore de longs jours après moi... En attendant, n'oublie pas que nous retournons demain au bazar ; que nous reverrons Lévy ; que tu auras peut-être des nouvelles de la princesse, et qu'elle te fera heureuse et libre, tandis que la pauvre Zuléïka restera toujours esclave.

— Tu ne crois pas toi-même ce que tu dis-là ! fit Rahel avec un regard céleste. Tu m'as donné trop de preuves d'affection et de dévouement pour que je consente jamais à me séparer de toi, — libres toutes deux, — ou toutes deux esclaves !

LXXXX

Cependant Aïssa, en rentrant du théâtre, était allée faire son rapport au pacha. Celui-ci n'avait point laissé que de ressentir un peu de surprise et plus de contrariété encore. — Mais il ne voulut point laisser deviner ses sentiments à une confidente qui n'avait certes pas tous ses secrets.

— C'est une petite sotte, qui n'a rien vu et qui ne sait rien ! dit-il en haussant les épaules. — Mais nous la formerons avec le temps ! La jeune cavale vient du Désert... elle ne connaît ni le mors ni la selle... Mais, par la barbe du prophète ! je te jure qu'elle s'y fera... J'en ai dompté de plus rebelles... Mais j'ai envie de lui retirer cette Zuléïka... est-elle pour moi ou contre moi ?

— Qui sait ?

— Ah ! si je croyais qu'elle soutînt l'autre dans ses résistances... je la briserais comme un verre !

— Un homme comme toi fait toujours ce qu'il veut

Etem ne haïssait point la flatterie : l'encens et le parfum des grands de ce monde. Mais sa fumée ne lui troublait point la tête.

— Le padischah lui-même rencontre parfois les bornes de son empire ! dit-il modestement.

Aïssa n'osa point protester contre une vérité si évidente : elle se contenta de prendre les ordres pour le lendemain.

— Promène la. Retourne au bazar ; achète-lui ce collier de perles, tâche de la distraire. Il faut qu'elle ne prenne ni ennui ni chagrin !... Du reste, nous partirons bientôt...

Aïssa, le lendemain, entra de bonne heure chez la Circassienne.

— Tu sais, lui dit-elle, que le Juif doit nous montrer ses perles d'Ophyr... et que nous ne retournerons point chez Karagheuz

— Je l'espère bien ! dit la jeune fille, dont le sourcil se fronça légèrement.

Comme la veille, on partit de la Maison-Rouge après le repas de midi, et l'on courut des bordées dans la Corne d'Or, pour goûter le frais sur la vague marine avant de retourner au bazar.

Rahel dévorait son impatience, sans oser toutefois la laisser voir. Elle eût voulu, — eh ! qui donc à sa place ne l'eût pas souhaité comme elle ? — se retrouver déjà en face de l'homme qui allait peut être lui dire enfin le mot de sa destinée.

Il y a des moments où l'attente est une véritable douleur, et où les minutes se traînent avec une lenteur si cruelle qu'elles pèsent sur nous comme des siècles... sans que nous puissions rien faire pour hâter leur marche.

Enfin, on mit pied à terre à quelque distance du bazar, où l'on pénétra bientôt, et, après avoir traversé divers quartiers, où Rahel ne daigna point s'arrêter, on arriva enfin à la cour des lapidaires, des joailliers et des orfèvres.

Personne n'eut besoin de diriger la Circassienne, et, d'elle-même, elle alla tout droit à la boutique du vieil Abraham.

(*à suivre.*)